



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
URBANISME

Séance du Conseil Communautaire du 07 décembre 2022 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DOCUMENTS
D'URBANISME

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
**Avis sur le Plan
Local d'Urbanisme
intercommunal de
la Communauté de
Communes
Lauragais Revel
Sorèzois**

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Nicole MARTIN,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT,
Bernard PECH, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU,
Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE,
Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Gilbert COSTE, Claire DARCHY,
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER,
Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD, Philippe GUIRAUD,
Gérard LAMARQUE, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU,
Guillaume MERCADIER, Pierre MONOD, Charles PAULY,
Jean-François POUZADOUX, Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL,
Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Giovanni ZAMAI.

**Le nombre de
délégués en service
est de 71**

Formant la majorité des membres en exercice.

**Convocation du
conseil
en date du
01 décembre 2022**

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Hubert NAUDINAT par Guillaume MERCADIER.

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE**

Procurations : Patrick MAUGARD à Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL à
Jacqueline RATABOUIL, Martine PUEBLA à Danielle FABRE, Bernard VIDAL
à Charles PAULY.

**PAR PUBLICATION
LE**

Excusés: Nadine ROSTOLL, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Marie-Paule CAU,
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Javier DE LA CASA,
Dominique DUBLOIS, Evelyne GUILHEM, Frédéric JEANJEAN,
Cédric LEMOINE, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Bruno PERLES,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Marc TARDIEU,
Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL.

**PAR DELEGATION
LE**

Absents: François DEMANGEOT, Thierry LEGUEVAQUES,
Didier MAERTEN, René MERIC, Henri POISSON, Bruno POMART,
Régine SURRE.

Signature

Secrétaire de séance : Bernard GRIMAUD.

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID : 011-200035855-20221207-2022_177-DE

2022-177

Monsieur le Président indique au conseil communautaire que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a été destinataire, par courrier reçu en date du 6 octobre 2022, d'une demande d'avis sur le PLUi de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois.

Monsieur le Président indique que le conseil communautaire de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a prescrit, par délibération du 11 avril 2017, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), conformément à l'article L. 153-11 du code de l'urbanisme et a arrêté par délibération du 20 septembre 2022, le projet de PLUi, conformément à l'article L. 153-14 du code de l'urbanisme.

Monsieur le Président sollicite l'avis du conseil communautaire sur le PLUi de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

DONNE un avis favorable sur le PLUi de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 07 décembre 2022

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Bernard GRIMAUD

Philippe GREFFIER